



COMPTE-RENDU DU CQVT DU 10 OCTOBRE 2025 A DESTINATION DES TRAVAILLEURS D'ESAT

Visite de l'ESAT – Site de Cravanche

Nicolas WALGER, responsable de site, réalise la visite.

Depuis le dernier CQVT, il y a eu plusieurs changements et améliorations.

Par exemple :



A l'atelier maroquinerie

Nous réalisons beaucoup de commandes en sous-traitance.

Nous avons lancé le catalogue ChickyPop pour les cadeaux d'entreprises.



L'activité de l'atelier est soutenue.

Nous faisons appel à d'autres ESAT pour répondre à l'ensemble des demandes.

Nous pouvons améliorer les capacités de production en organisant différemment les postes de travail et en répartissant différemment les tâches à réaliser.

Nous souhaitons ajouter 4 établis supplémentaires pour augmenter le nombre de travailleurs au sein de l'atelier.

Nous devons évaluer si c'est faisable ou pas en termes d'espace.

Nous avons installé un système d'aspiration des poussières pour la ponceuse. Nous pouvons encore améliorer le système.

Nous avons également amélioré le système d'éclairage des établis.

A l'Atelier Pauses Café

Il y a beaucoup de changements en cours.

Nous avons enlevé une cloison pour agrandir l'espace et faciliter la circulation.



Nous allons acheter :

- Un percolateur professionnel pour faire le café plus facilement
- Un lave-vaisselle
- Un plan de travail et des étagères



Espace d'affichage et de pause

Nous avons fini d'aménager l'espace d'affichage et de pause pour les travailleurs.

L'espace est plus adapté que l'espace précédent (désormais bureau du délégué)

Globalement

Il y a un fort développement des activités sur le site de Cravanche.

Les locaux sont « pleins ».

Nous ne pouvons pas nous développer davantage.

Pendant la visite, les élus ont fait des remarques :

- Nous pouvons améliorer le système d'aspiration des poussières de cuir pour la ponceuse.
- Nous devons mieux aménager et désencombrer le bureau du délégué des travailleurs pour le rendre plus convivial.
- Dans le stockage, nous devons refixer les grilles de sécurité des étagères.
- Nous devons ranger et faire du tri pour libérer de l'espace.

Questions des représentants des travailleurs d'ESAT



ESAT du Territoire de Belfort, tous sites confondus

Pourrait-on avoir les mêmes droits que les salariés du temps de midi ?



Nous avons déjà reçu cette question plusieurs fois.

Nous nous sommes engagés à réfléchir à une nouvelle organisation pour la restauration.

Nous allons mettre en place un groupe de travail.

Nous avons pris du retard et avons décalé le démarrage du groupe de travail.

Nous nous en excusons.

Dans l'attente, le repas à la restauration reste obligatoire pour tous.



Certaines personnes ne mettent pas la distance dans leur relation « intime » au niveau des couloirs. Comment leur faire comprendre ?



Dans le règlement de fonctionnement, il est écrit :

Toute personne accueillie au sein de l'ESAT s'engage à se comporter avec discrétion et retenue dans l'établissement en cas de relation amoureuse au sein de l'ESAT.

Cette règle s'applique à tous.

Depuis octobre 2025, l'ESAT propose des ateliers d'éducation à la vie intime, affective et sexuelle. Ces ateliers s'adressent à tous les travailleurs de l'ESAT et aux personnes accompagnées au DAJ. Dans ces ateliers, on parle de relations sociales et amoureuses, d'intimité et de dignité.

On y parle de ce qu'on peut faire ou pas, de comment vivre ses relations librement tout en respectant les autres.

Est-ce que les jupes ou shorts courts sont autorisés ?



Dans le règlement de fonctionnement, il est écrit :

- Chaque travailleur doit se présenter au travail à l'heure, propre et **en tenue correcte**.
- L'ESAT fournit à chaque travailleur une tenue adaptée à son poste de travail ainsi que les protections individuelles nécessaires. Le port des tenues et des équipements est obligatoire.



Le règlement de fonctionnement ne précise pas si les shorts courts ou les jupes sont interdits.

Cela va dépendre du vêtement et du contexte.

Le short ou la jupe courte portés sont-ils adaptés au travail ?

Donnent-ils une image professionnelle aux visiteurs ?

Puis-je travailler en sécurité avec cette tenue ?

Dans les ateliers d'éducation à la vie intime, affective et sexuelle, on parle aussi de ce que signifie avoir une tenue décente et adaptée pour travailler.



Est-il possible que les fumeurs puissent mettre leurs mégots dans les cendriers en éteignant correctement leurs cigarettes ?

Chaque fumeur doit jeter ses mégots bien éteints dans un cendrier.
Nous rappelons régulièrement les règles.
Nous allons réfléchir à l'aménagement des zones fumeurs sur l'ensemble des sites de l'ESAT.
Notre objectif est de limiter les nuisances pour les non-fumeurs.

Peut-on avoir une formation sécurité incendie ?

Nous allons intégrer des formations sécurité incendie dans le plan de formation 2026.
Il y aura des formations pour chaque site.



Lors des rendez-vous médecine du travail, peut-on revenir en bus au lieu d'attendre tout le monde et de revenir avec le chauffeur ESAT ?

Si la personne est autonome dans ses déplacements en bus et qu'elle dispose d'un abonnement transport Optymo, elle peut revenir à l'ESAT en bus.



La personne doit valider cette organisation avec les moniteurs.

Les personnes accueillies sur le site de Meltière ne pourront pas revenir en bus.

Il n'y a pas suffisamment de bus Optymo en journée.

Quand une personne fait un malaise, est-il possible d'évacuer les personnes autour ?



L'évacuation des personnes n'est pas systématique. Cela dépend de la gravité de la situation. C'est le premier SST qui évalue la situation et qui donne les consignes à suivre.

Elections CQVT – Y aura-t-il des suppléants ?

Nous avons décidé de faire évoluer le fonctionnement du CQVT et de permettre l'élection de suppléants pour les élus titulaires de chacun des sites.





Lorsqu'un élu titulaire est absent, c'est le suppléant qui le remplace. Pour valider cette évolution, nous devons changer le règlement intérieur du CQVT.

Elections CQVT – Y aura-t-il une formation pour les élus du CQVT ?

Pour les nouveaux élus du CQVT, il va y avoir :

- Une formation
- L'accompagnement régulier des professionnels du Pôle Accompagnement



ESAT Belfort

Il y a un manque d'hygiène des mains à la restauration. Que peut-on faire ?



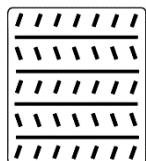
Nous avons déjà évoqué le sujet de l'hygiène et du respect des consignes lors des précédents CQVT.

Nous allons mettre en place des actions de sensibilisation auprès de tous.

Nous allons rappeler les bons gestes pour la santé et la sécurité de tous.

Atelier IMM – Peut-on changer les tapis anti-fatigue ?

Les tapis actuels sont glissants.



Oui, nous allons changer les tapis anti-fatigue.

Certains sont en mauvais état.

Atelier Condi-Montage – L'éclairage n'est pas suffisant.

Depuis l'installation de leds, l'atelier condi-montage est mieux éclairé. Il manque toutefois de la lumière pour le poste de contrôle des rails. Nous allons installer des lampes supplémentaires pour ce poste de travail.



Atelier Condi-Montage – Il manque des prises près des postes de travail.

En fonction des besoins, nous allons ajouter des prises pour les postes de travail.





Atelier Condi-Montage – Peut-on refaire les marquages au sol, au niveau des postes de travail ?

Nous n'allons pas refaire les marquages au sol pour le moment. Certains produits réalisés pour le Groupe Atlantic vont s'arrêter. L'organisation de l'atelier va bouger.



Atelier 4 saisons – Tous les chariots pourraient-ils être équipés d'un manche amovible ?

Oui, nous allons équiper tous les chariots avec un manche amovible.

ESAT Meltière

Ateliers – Peut-on mettre en place des détecteurs de présence pour l'éclairage des ateliers ?



Nous ne souhaitons pas installer des détecteurs de présence pour l'éclairage des ateliers.

Nous ne jugeons pas cet investissement utile.

Ateliers – Peut-on acheter des torchons propres pour l'essuyage des pièces ?



Nous lavons régulièrement les torchons utilisés pour l'essuyage des pièces.

Nous achetons de nouveaux torchons dès qu'il y en a besoin.

Ateliers – Peut-on avoir des chaises plus confortables ?



Chaque année, nous achetons de nouvelles chaises pour les ateliers. Nous ne pouvons pas changer toutes les chaises en une seule fois. Cela coûte trop cher.

Véhicules – Les trousse de secours des véhicules sont incomplètes.



Nous vérifions les trousse de secours des véhicules une fois par an. Si vous constatez qu'il manque un produit dans une trousse de secours, ou si vous finissez un produit, vous devez informer votre moniteur.



Hygiène – Peut-on changer la lunette des toilettes dans les sanitaires des hommes ?

Nous avons vérifié l'état de toutes les lunettes de toilettes.

Toutes les lunettes semblent en bon état.

Si vous remarquez un problème, merci d'informer votre moniteur et de lui montrer précisément le besoin.



Hygiène – Peut-on avoir du gel hydroalcoolique dans les salles de pause ?

Nous mettons à disposition du gel hydroalcoolique uniquement à l'entrée de chaque site.

Pour le lavage régulier des mains, chacun doit utiliser le savon à disposition dans tous les sanitaires du site.



Hygiène – Il manque souvent du savon pour le lavage des mains.

La personne en charge de l'entretien des locaux recharge régulièrement les distributeurs de savon.

S'il manque du savon, vous pouvez informer directement Aline FRECHIN, en charge de l'entretien.



Hygiène – Peut-on avoir du produit désinfectant pour nettoyer les chaises et les plans de travail ?

Nous nettoyons mais ne désinfectons pas les chaises d'atelier et les plans de travail tous les jours. Ce n'est pas nécessaire.



Hygiène – Peut-on avoir un aspirateur pour le nettoyage des chaises en tissu ?

La personne en charge de l'entretien des locaux a déjà un aspirateur à sa disposition pour le nettoyage des chaises en tissu.



Vêtements de travail / EPI – Il y a des erreurs de taille dans les blouses. Et les délais pour avoir les vêtements de travail sont longs. Nous ne sommes pas toujours satisfaits du service de notre fournisseur de vêtement de travail.

Nous travaillons en lien avec le fournisseur pour améliorer le service, notamment pour réduire les délais de livraison.





Les locaux de notre fournisseur de vêtements de travail ont brûlé au mois de juin. Cela a encore plus perturbé le service.

Vêtements de travail / EPI – Peut-on avoir des gants anti-allergie ?



Les personnes qui souffrent d'allergie à cause de leurs gants doivent informer leur moniteur.

Nous apportons une solution à chaque situation.

Vêtements de travail / EPI – Peut-on avoir des bouchons d'oreilles moulés au ferrage ?

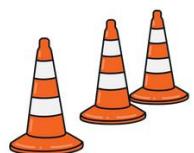


Nous allons étudier la question et le prix de cette solution. Les bouchons d'oreille moulés sont plus confortables. Mais ils coûtent chers.

Il ne faut pas les perdre.

Si nous décidons d'acheter des bouchons moulés, chaque travailleur sera responsable de son matériel.

Nous ne pourrons pas acheter des bouchons moulés pour les personnes qui travaillent ponctuellement à l'atelier ferrage.



Espaces verts – Chaque équipe peut-elle avoir son matériel de balisage ?

Chaque équipe semble avoir son propre matériel de balisage. Nous allons faire une nouvelle vérification en lien avec les moniteurs.

Espaces verts – Peut-on avoir une rampe pour le chargement des tondeuses ?



Il y a une étude sur les rampes de chargement / déchargement. Cette étude dit qu'il est dangereux d'utiliser une rampe pour charger ou décharger des tondeuses.

Les tondeuses pèsent lourd, elles sont difficiles à manipuler.

Il faut prendre son temps, respecter les bons gestes et toujours être à deux.



ESAT Cravanche

Nous n'avons reçu aucune question de la part des représentants des travailleurs.

Accidents du travail survenus depuis le précédent CQVT

Depuis le précédent CQVT, nous avons réalisé 23 déclarations d'accidents du travail

- Il y a 17 déclarations qui concernent des travailleurs de l'ESAT
- Il y a 6 déclarations qui concernent des salariés
- Il y a eu 21 accidents de travail et 2 accidents de trajet
- Il y a de nombreuses situations sans arrêt de travail.



Concernant les causes ou les circonstances des accidents,

- Il y a plusieurs chutes/chocs essentiellement dans les ateliers.

Nous observons également une forte augmentation des déclarations au mois de septembre (10 déclarations au total jusqu'à la clôture des chiffres).

Il est indispensable de continuer les sensibilisations sécurité sur tous les sites.

Suites de l'enquête réalisée après l'accident grave survenu à Jonxion

Rappel des faits :

Lors de la fabrication de frites à l'aide d'un robot coupe, la victime s'est sectionné l'extrémité de deux doigts de la main gauche. L'os n'a pas été touché.

Les secours sont arrivés rapidement. La victime a été transportée à l'hôpital.



La première analyse a révélé les éléments suivants :

- La victime n'a pas respecté les consignes en sécurité ;
- La victime a introduit sa main dans l'appareil en fonctionnement, geste assez improbable au regard de la configuration de la machine
- La machine répond aux normes du constructeur et n'a pas subi de transformation.
- La victime évoque un sentiment de fatigue et ne se souvient pas des faits.



Suite à cet accident, la direction a mis en œuvre les mesures suivantes :

- Une action de sensibilisation sécurité auprès de l'équipe Jonxion.
- Un info-flash autour des risques existants en cuisine

Le CHS a demandé une enquête.

Le CHS propose de :

- Faire un rappel des règles de sécurité aux utilisateurs de l'appareil.
- Installer un pictogramme à côté de l'appareil signalant de ne pas insérer la main à l'intérieur de l'appareil
- Signaler l'accident à la marque ROBOT COUPE

Points sur les investissements réalisés pour l'amélioration des conditions de travail

Nous avons réalisé de nombreux investissements en 2025 pour améliorer la sécurité et les conditions de travail.

Par exemple :

Sur le site de Belfort

- Rénovation de la toiture : 163 000 €
- Condi-Montage - Système de chauffage : 54 0 00€
- Chariot élévateur : 34 000 €
- Machine à emballer : 13 000 €
- Tables élévatrices : 4 000 €



Sur le site de Meltière

- Tondeuses : 43 000 €
- Master benne : 18 000 €
- Aménagement remorques : 9 000 €
- Débroussailleuses : 8 000 €
- Tracteur pousseur : 5 000 €
- Broyeur : 5 000 €
- Armoires chauffantes : 9 000 € (validé)
- Presse mécanique : 103 000 € (validé)
- Presse plieuse : 12 000 €
- Soudeuses par point : 12 000 € (validé)
- Chariot élévateur : 12 000 €





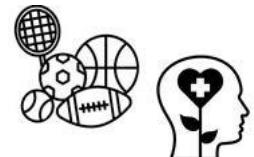
Sur le site de Cravanche

- Autolaveuses (x2) : 10 000 €
- Percolateur : 5 500 €
- Aménagement local Pause Café : 2 600 €



Dynamique Sport-Santé

La dynamique Sport-Santé se structure et se renforce au niveau du Secteur et de l'association.



- Les Olympiades, organisées par le Collectif « Tout le monde bouge », à l'Axone le 12 septembre 2025 ont été très appréciées.
Au total 48 personnes accompagnées et 16 salariés ont participé et ont relevé une multitude de défis sportifs et sympathiques.
- Un collectif des Référents sport-santé se met en place en inter-Secteurs, sous l'impulsion de la direction générale et du Secteur TPA.
- Des sensibilisations « Santé nutritionnelle » sont proposées à l'ensemble des professionnels d'accompagnement de l'ESAT et du DAJ au cours du dernier trimestre

Mise en place des Temps d'Information Réguliers

Depuis début septembre, toutes les personnes accompagnées au sein de l'ESAT et du DAJ bénéficient de temps d'informations réguliers (TIR).



Objectif : Permettre l'accès de tous à une information régulière et adaptée

- Parce que cet accès est un droit pour toutes les personnes que nous accompagnons, droit inscrit dans la charte des droits et des libertés.
- Parce que cet accès est un préalable à l'autodétermination. Pour faire des choix, il faut avoir accès à l'information.
- Parce que cet accès est un enjeu d'amélioration de nos pratiques, inscrit dans les orientations stratégiques de l'ESAT et du DAJ.

Ce sont les moniteurs et les accompagnants DAJ qui animent les TIR.



Refonte de la démarche « Projets personnalisés »

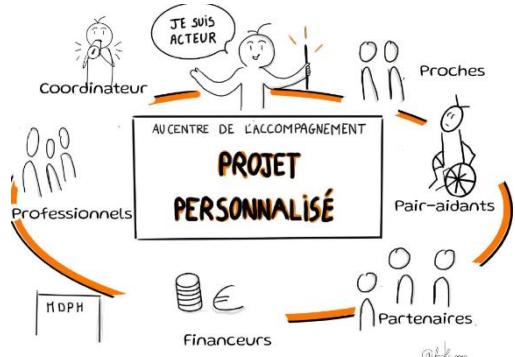
Nous souhaitons faire évoluer la démarche de construction et de suivi des projets personnalisés.

En particulier, nous avons créé de nouveaux outils pour permettre aux travailleurs de l'ESAT d'être acteurs de leur projet.

Nous avons créé un outil pour recueillir les souhaits des personnes accompagnées

Nous avons créé un modèle de PP plus facile à lire et à comprendre.

Nous allons tester ces nouveaux outils à partir du mois de novembre.



Lancement du livret d'accueil numérique du DAJ

Nous venons juste de mettre en ligne le livret d'accueil numérique du DAJ.



Objectifs de ce nouvel outil :

- Faciliter l'accès à une information simple et adaptée
- Permettre aux personnes accompagnées d'être pleinement actrices de leur parcours.

Ce livret d'accueil s'adresse principalement aux personnes en situation de handicap, déjà accompagnées par le DAJ ou en cours de réflexion quant à leur orientation, mais aussi à toutes celles et ceux qui les aiguillent dans leur projet (familles, aidants, partenaires).

Les professionnels et les personnes accompagnées se sont mobilisés pour



créer des contenus adaptés.

Le livret d'accueil offre ainsi un bel aperçu

- Des activités proposées par le DAJ.
- De la dynamique d'accompagnement mise en œuvre, le volet médico-social et citoyen.
- Du fonctionnement général du DAJ (horaires d'accueil, repas, transports, participation des usagers...)
- Des actualités et de la vie du DAJ, notamment via un accès aux compte-rendu des instances clés (CVS, commission restauration...)

Programme Cap-Santé Ensemble luttons contre les addictions



Nous souhaitons mieux sensibiliser et accompagner les personnes autour des addictions.

Les addictions, ça concerne par exemple

Le tabac

Le cannabis

L'alcool

Les écrans

Lutter contre les addictions, c'est une question de santé.

Nous souhaitons par exemple devenir un « lieu de santé sans tabac ».

Point sur l'activité économique L'équipe supplémentaire Espaces verts – Quelles suites ?

Le contexte économique général reste difficile.

De nombreuses entreprises rencontrent des difficultés.

Plusieurs ateliers de l'ESAT rencontrent aussi des difficultés.



Par exemple, il y a moins d'activité

- A l'atelier Condi-montage de Belfort :
- Dans les ateliers de sous-traitance automobile à Meltière.

D'autres activités se portent bien :

- Les espaces verts
- Les prestations de service (entretien de locaux / logistique-magasinage)
- Les pauses café



Pour faire face à ces difficultés, l'ESAT a renforcé ses démarches commerciales, redéployé des moyens et fait des choix d'investissement.

Par exemple :

- Pour compenser la moindre activité en ateliers, nous avons mis en place une équipe supplémentaire atelier-espaces verts en 2025.
Il est possible que cette organisation perdure en 2026.
- A l'atelier Ferrage, nous adaptons et développons notre parc machines.
Nous allons investir
 - dans une nouvelle presse mécanique
 - dans une presse plieuse
 - dans deux soudeuses par point supplémentaires
- Côté Logistique Meltière, nous avons obtenu une prestation supplémentaire sur site Alstom
- Côté Entretien de locaux, nous souhaitons que les équipes de Belfort et de Cravanche travaillent plus en lien.

Calendrier 2026 du Secteur

Reprise le lundi 05 janvier 2026 – Vendredi 02 janvier 2026
en RTT



Période de fermeture estivale de 3 semaines :

- Du lundi 03 août au samedi 22 août 2026. Reprise le lundi 24 août 2026

Période de fermeture hivernale :

- Du lundi 28 décembre 2026 au samedi 02 janvier 2027. Reprise le lundi 04 Janvier 2027.

Autres jours de fermeture :

- Pont de l'Ascension le vendredi 15 mai 2026
- Journée de solidarité le lundi 25 juin 2026

Elections CQVT

Les représentants des travailleurs de l'ESAT sont élus pour 3 ans.
Leur mandat se termine cette année.



Nous avons décidé de :



- Séparer les élections CVS et CQVT.
Cela permet aux travailleurs de l'ESAT de mieux comprendre le rôle des différentes instances.
- Mettre en place des suppléants
- Organiser les élections des représentants au CQVT (élus et suppléants)
- Date des élections : le 12 Novembre 2025

Pour bien préparer les élections, il va y avoir :

- Des temps d'information auprès de l'ensemble des travailleurs de l'ESAT
- Des temps d'information pour les personnes qui ont envie d'être candidat
- Un accompagnement des candidats pour faire campagne

Pour les nouveaux élus du CQVT, il va y avoir :

- Une formation
- L'accompagnement des professionnels du Pôle Accompagnement

Pour acter la mise en place de suppléants, nous avons acté l'évolution du règlement intérieur du CQVT. Le nouveau règlement est signé en séance.



Liste des personnes présentes et absentes lors de la réunion

Présents

- Madame Corinne REDERSDORFF, Directrice du secteur Travail Protégé et Activités
- Monsieur Romain WETTERWALD, Moniteur d'atelier, Membre CHS
- Madame Albertine LACROIX, Psychologue, Membre CHS
- Monsieur Fabrice BONUCCI, Moniteur d'atelier, Membre CHS
- Monsieur Franck CABANES, Ouvrier à l'ESAT de Belfort, représentant les personnes accueillies de l'ESAT Belfort
- Madame Nadège BERNARD, Responsable Qualité Sécurité Environnement ESAT
- Madame Virginie GOUSSET, Responsable Qualité, Sécurité, Systèmes d'information Adapei
- Madame Cindy VAUTHIER, Responsable Administrative ESAT

Absents :

- Madame Claire BOSCH, Ouvrier à l'ESAT de Cravanche, délégué des travailleurs pour le site de Cravanche
- Dr Dominique BOCK, médecin du travail